

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants

Juillet 2001 : excédent budgétaire de 0,8 milliard de dollars

Le gouvernement a affiché un excédent budgétaire de 0,8 milliard de dollars en juillet 2001, en baisse de 1,0 milliard par rapport à l'excédent révisé de 1,8 milliard déclaré en juillet 2000¹. Cette détérioration d'une année sur l'autre est attribuable à des recettes budgétaires inférieures (de 0,5 milliard) et à des dépenses de programmes supérieures (de 0,7 milliard), des facteurs légèrement atténués par la diminution des frais de la dette publique (de 0,2 milliard).

D'avril 2001 à juillet 2001 : excédent budgétaire de 10,7 milliards de dollars

L'excédent budgétaire a été estimé à 10,7 milliards de dollars pour la période d'avril 2001 à juillet 2001, en comparaison d'un excédent de 10,5 milliards pour la même période en 2000-2001. Cette amélioration d'une année sur l'autre est attribuable à des versements plus élevés de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2000. Ces versements sont associés à des situations exceptionnelles, en particulier la forte augmentation des gains en capital pour l'année d'imposition 2000. Cette incidence a été neutralisée en grande partie par la baisse des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers tirées du revenu d'emploi (surtout en raison des mesures de réduction de l'impôt) et par l'augmentation des dépenses de programmes (surtout la hausse des transferts aux autres administrations).

¹ L'excédent pour juillet 2000, dont l'estimation initiale était de 3,2 milliards, a été révisé à la baisse pour s'établir à 1,8 milliard. Cette révision est attribuable à un mauvais classement des recettes entre juillet 2000 et août 2000. Le solde budgétaire d'août 2000 sera rajusté en conséquence.

Juillet 2001 : résultats budgétaires

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont baissé de 0,5 milliard de dollars, ou 3,3 %, en juillet 2001, surtout en raison de la baisse des recettes d'impôt sur le revenu des particuliers.

- Les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers ont diminué de 1,1 milliard de dollars, ou 15,0 %, principalement en raison de questions de calendrier ayant affecté les recettes déclarées en juillet et en août 2000 (il y a eu une forte hausse en juillet tandis que les recettes ont été moins élevées en août), et des mesures d'allègement d'impôt annoncées dans le budget de février 2000 et l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000. De plus, les prestations versées aux termes de la Prestation fiscale canadienne pour enfants ont été plus élevées en raison de bonifications annoncées dans des budgets antérieurs.

- Les recettes d'impôt des sociétés ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, ou 19,6 %. Comme il a été mentionné dans les numéros précédents de *La revue financière*, cette augmentation d'une année sur l'autre reflète principalement les méthodes de calcul des acomptes provisionnels, puisque les bénéfices d'exploitation des sociétés canadiennes ont en fait décliné au cours du premier trimestre de 2001. Les sociétés doivent verser des acomptes mensuels d'après l'impôt réel à payer de l'année précédente ou l'impôt à payer prévu pour l'exercice en cours, le versement final devant être effectué dans les 60 jours suivant la fin de leur exercice. Pendant la majeure partie de l'exercice 2000-2001, le calcul des acomptes provisionnels mensuels était fondé sur l'impôt à payer pour 1999. Or, en raison de la forte croissance des bénéfices des sociétés en 2000, les versements des acomptes provisionnels mensuels sont demeurés en deçà de l'impôt à payer final pour 2000-2001. Le calcul des



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	juillet		d'avril à juillet	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Opérations budgétaires				
Recettes	14 334	13 868	59 565	61 498
Dépenses de programmes	-9 066	-9 741	-35 343	-37 557
Solde de fonctionnement	5 268	4 127	24 222	23 941
Frais de la dette publique	-3 499	-3 345	-13 703	-13 250
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 769	782	10 519	10 691
Opérations non budgétaires	2 421	1 041	-7 377	-9 666
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	4 190	1 823	3 142	1 025
Opérations de change	-899	-443	1 268	-131
Solde financier net	3 291	1 380	4 410	894
Variation nette des emprunts	-7 636	-1 589	-12 921	-10 573
Variation nette de l'encaisse	-4 345	-209	-8 511	-9 679
Encaisse à la fin de la période			4 440	3 499

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Les données relatives à juillet 2000 ont été révisées. Voir le renvoi dans l'encadré de la première page.

acomptes provisionnels mensuels étant maintenant fondé sur l'impôt à payer pour 2000, la variation des résultats mensuels d'une année sur l'autre pourrait être trompeuse.

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont légèrement reculé, la baisse de taux de cotisation (le taux des cotisations salariales des employés s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000) ayant largement compensé l'effet de la croissance du nombre de salariés, qui versent donc des cotisations.
- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont augmenté de 0,1 milliard de dollars, ou 3,8 %. Cette hausse traduit l'augmentation des recettes de droits de douane à l'importation et des taxes de vente et d'accise. L'augmentation de ces dernières est principalement attribuable à la hausse des taxes d'accise sur le tabac, entrée en vigueur le 6 avril 2001. Les recettes de la taxe sur les produits et services (TPS) ont baissé de 4,3 %, surtout en raison d'une augmentation des remboursements liée à une déclaration insuffisante dans les périodes antérieures ainsi qu'à des crédits trimestriels plus élevés par suite de l'indexation annoncée dans le budget de février 2000.

- Les recettes non fiscales ont grandement progressé, principalement en raison de l'échelonnement des dates de réception.

D'une année sur l'autre, les dépenses de programmes ont augmenté de 0,7 milliard de dollars, ou 7,4 %, sous l'effet de fortes augmentations des transferts aux particuliers et aux autres administrations. Parmi les principales composantes :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, ou 11,2 %, les paiements de prestations aux aînés et les prestations d'assurance-emploi ayant été plus élevés. La hausse des paiements de prestations d'assurance-emploi est le reflet des améliorations annoncées à l'occasion du budget de février 2000 et en septembre dernier ainsi que d'une augmentation du nombre de bénéficiaires.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 0,4 milliard de dollars, ou 20,6 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et des programmes de transferts entre administrations. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS

Tableau 2

Recettes budgétaires

	juillet		variation	d'avril à juillet		variation
	2000	2001		2000-2001	2001-2002	
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	7 476	6 358	-15,0	29 319	29 217	-0,3
Impôt sur le revenu des sociétés	1 695	2 028	19,6	7 875	8 859	12,5
Autres	298	291	-2,3	1 109	1 203	8,5
Total des recettes d'impôt sur le revenu	9 469	8 677	-8,4	38 303	39 279	2,5
Cotisations d'assurance-emploi	1 667	1 654	-0,8	6 976	6 981	0,1
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	1 739	1 664	-4,3	8 233	8 468	2,9
Droits de douane à l'importation	201	250	24,4	656	923	40,7
Taxes de vente et d'accise	658	784	19,1	2 738	2 959	8,1
Total des taxes et droits d'accise	2 598	2 698	3,8	11 627	12 350	6,2
Total des recettes fiscales	13 734	13 029	-5,1	56 906	58 610	3,0
Recettes non fiscales	600	839	39,8	2 659	2 888	8,6
Total des recettes budgétaires	14 334	13 868	-3,3	59 565	61 498	3,2

reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres en vue de faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. L'augmentation des transferts entre administrations est attribuable à la hausse des droits à péréquation.

- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont fléchi légèrement, la baisse des paiements aux sociétés d'État et des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations ayant largement neutralisé la hausse des subventions et des autres transferts. L'évolution mensuelle de cette composante dépend en grande partie du calendrier des paiements.

D'une année sur l'autre, les frais de la dette publique ont reculé de 0,2 milliard de dollars, ou 4,4 %, sous l'effet de la réduction de l'encours de la dette portant intérêts et de la baisse du taux d'intérêt effectif moyen sur la dette.

D'avril 2001 à juillet 2001 : résultats budgétaires

Au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2001-2002, l'excédent budgétaire a été estimé à 10,7 milliards de dollars, en hausse de 0,2 milliard par rapport à l'excédent enregistré pendant la même période en 2000-2001. Cette hausse est principalement attribuable aux règlements de l'impôt sur le revenu des particuliers qui ont été plus élevés pour l'année d'imposition 2000.

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont progressé de 1,9 milliard de dollars, ou 3,2 %. Parmi les principales composantes :

- Les recettes d'impôt sur le revenu des particuliers ont légèrement diminué, soit de 0,1 milliard de dollars, ou 0,3 %. Cette diminution fait état du calendrier des paiements entre juillet et août de l'an dernier ainsi que de l'incidence des mesures de réduction de l'impôt annoncées dans le budget de février 2000 et l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000. Ces mesures de réduction d'impôt comprennent la réduction des taux d'impôt sur le revenu des particuliers, l'élimination de la surtaxe de 5 %, l'augmentation des seuils, le rétablissement

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	juillet			d'avril à juillet		
	2000	2001	variation	2000-2001	2001-2002	variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux aînés	2 012	2 103	4,5	7 948	8 306	4,5
Prestations d'assurance-emploi	809	1 035	27,9	3 511	3 926	11,8
Total	2 821	3 138	11,2	11 459	12 232	6,7
Autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 125	1 442	28,2	4 500	5 767	28,2
Transferts fiscaux	978	1 045	6,9	3 862	4 143	7,3
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-206	-200	-2,9	-822	-800	-2,7
Total	1 897	2 287	20,6	7 540	9 110	20,8
Dépenses directes de programmes						
Subventions et autres programmes						
Agriculture	27	41	51,9	54	422	681,5
Affaires étrangères	102	177	73,5	346	503	45,4
Santé	99	121	22,2	353	394	11,6
Développement des ressources humaines	115	123	7,0	411	362	-11,9
Affaires indiennes et du Nord	262	326	24,4	1 743	1 496	-14,2
Industrie et développement régional	82	104	26,8	365	430	17,8
Anciens combattants	123	127	3,3	478	493	3,1
Autres	73	25	-65,8	883	568	-35,7
Total	883	1 044	18,2	4 633	4 668	0,8
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	86	80	-7,0	371	400	7,8
Société canadienne d'hypothèques et de logement	150	158	5,3	620	632	1,9
Autres	128	122	-4,7	475	510	7,4
Total	364	360	-1,1	1 466	1 542	5,2
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital						
Défense	948	908	-4,2	2 979	3 227	8,3
Ensemble des autres dépenses ministérielles	2 153	2 004	-6,9	7 266	6 778	-6,7
Total	3 101	2 912	-6,1	10 245	10 005	-2,3
Total des dépenses directes de programmes	4 348	4 316	-0,7	16 344	16 215	-0,8
Total des dépenses de programmes	9 066	9 741	7,4	35 343	37 557	6,3
Frais de la dette publique	3 499	3 345	-4,4	13 703	13 250	-3,3
Total des dépenses budgétaires	12 565	13 086	4,1	49 046	50 807	3,6
Poste pour mémoire :						
total des transferts	5 601	6 469	15,5	23 632	26 010	10,1

de la pleine indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations connexes ainsi que les augmentations de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. L'augmentation des versements finaux reçus en avril et en mai pour l'année d'imposition 2000, reflet d'une situation exceptionnelle alimentée principalement par de fortes hausses des gains en capital, est venue atténuer l'effet de ces facteurs.

- Les recettes d'impôt des sociétés ont progressé de 1,0 milliard de dollars, ou 12,5 %. En revanche, les bénéfices des sociétés ont reculé, d'une année sur l'autre, ce qui permet de penser que la situation actuelle traduit les effets des procédures de versement des acomptes provisionnels et qu'elle devrait s'inverser lorsque les sociétés auront ajusté leurs versements pour tenir compte des profits plus faibles en 2001.
- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté très légèrement, la baisse des taux de cotisation de 2000 et de 2001 ayant été presque entièrement compensée par l'incidence des rajustements d'années antérieures et par la croissance du nombre de salariés, qui versent donc des cotisations. Le taux des cotisations salariales des employés s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000 et à 2,55 \$ en 1999.
- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont augmenté de 0,7 milliard de dollars, ou 6,2 %. Les recettes de TPS ont augmenté de 2,9 %, soit un niveau légèrement inférieur à la croissance des dépenses des consommateurs. Les recettes de droits de douane à l'importation ont progressé de 40,7 %, tandis que les recettes de taxes de vente et d'accise augmentaient de 8,1 %, reflétant en partie la hausse des taxes d'accise sur le tabac.
- Les recettes non fiscales ont augmenté de 8,6 %.

D'avril 2001 à juillet 2001, les dépenses de programmes ont augmenté de 2,2 milliards de dollars, ou 6,3 %, comparativement à la même période l'an dernier.

- Les transferts aux particuliers ont progressé de 6,7 % en raison de la hausse des paiements de prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi. La hausse des paiements de prestations aux aînés fait état de l'augmentation du nombre de personnes admissibles aux

prestations et du montant moyen des prestations, qui sont indexées à l'inflation. L'augmentation des prestations d'assurance-emploi est principalement attribuable à l'effet des améliorations apportées au programme, de même qu'à une augmentation du nombre de bénéficiaires.

- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 20,8 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du TCSPS et des programmes de transferts entre administrations. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres en vue de faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. L'augmentation des transferts entre administrations est principalement attribuable à la hausse des droits à péréquation, en raison de la croissance en Ontario qui demeure plus vigoureuse que dans les provinces bénéficiaires de la péréquation.
- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont diminué de 0,8 %. Au cours des premiers mois de l'exercice, l'évolution de cette composante dépend en grande partie du calendrier des paiements.

Les frais de la dette publique ont diminué de 3,3 %, traduisant la baisse de l'encours de la dette portant intérêts et celle du taux d'intérêt effectif moyen sur cette dette.

Ressources financières de 1,0 milliard de dollars (opérations de change exclues) d'avril 2001 à juillet 2001

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les obligations de l'État sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées, peu importe le moment où le paiement correspondant est effectué. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires,

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	juillet		d'avril à juillet	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 769	782	10 519	10 691
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	-112	-16	83	217
Autres	49	-26	162	7
Total	-63	-42	245	224
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	-865	-418	-890	-861
Comptes de pension de retraite	375	50	1 017	-446
Autres	11	77	-216	53
Total	-479	-291	-89	-1 254
Autres opérations	2 963	1 374	-7 533	-8 636
Total des opérations non budgétaires	2 421	1 041	-7 377	-9 666
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	4 190	1 823	3 142	1 025
Opérations de change	-899	-443	1 268	-131
Solde financier net	3 291	1 380	4 410	894

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	juillet		d'avril à juillet	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde financier net	3 291	1 380	4 410	894
Augmentation (+) ou diminution (-) nettes des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	-3 075	400	6 151	-1 641
Obligations d'épargne du Canada	-151	-70	-553	-236
Bons du Trésor	-4 200	-1 500	-16 750	-6 100
Autres	250		925	-4
Total	-7 176	-1 170	-10 227	-7 981
Payables en devises				
Obligations négociables			-2 174	-1 576
Billets et prêts				-41
Bons du Canada	-435	-419	-520	-802
Billets du Canada				-173
Total	-435	-419	-2 694	-2 592
Variation nette des emprunts	-7 611	-1 589	-12 921	-10 573
Variation de l'encaisse	-4 320	-209	-8 511	-9 679

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 2001	31 juillet 2001	variation
		(M\$)	
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions	43 511	34 875	-8 636
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autres comptes			
Régimes de retraite du secteur public	129 692	129 246	-446
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	6 409	5 548	-861
Autres régimes de retraite et autres comptes	7 080	7 133	53
Total des régimes de retraite et autres comptes	143 181	141 927	-1 254
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 627	292 986	-1 641
Bons du Trésor	88 700	82 600	-6 100
Obligations d'épargne du Canada	25 753	25 517	-236
Obligations non négociables et billets	3 473	3 469	-4
Total partiel	412 553	404 572	-7 981
Payable en devises	33 171	30 579	-2 592
Total de la dette non échue	445 724	435 151	-10 573
Total de la dette portant intérêt	588 905	577 078	-11 827
Total du passif	632 416	611 953	-20 463
Actif			
Encaisse et débiteurs	18 612	8 933	-9 679
Comptes d'opérations de change	50 010	50 141	131
Prêts, placements et avances (nets des provisions)	14 268	14 044	-224
Total de l'actif	82 890	73 118	-9 772
Déficit accumulé (dette publique nette)	549 526	538 835	-10 691

Nota – Selon un solde budgétaire de 15 milliards de dollars en 2000-2001.

aux autres comptes à fins déterminées, ainsi qu'à l'évolution des autres actifs et passifs. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également pris en compte dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 9,7 milliards de dollars au cours des quatre premiers mois de 2001-2002, comparativement à des besoins nets de 7,4 milliards à la même période l'an dernier. En règle générale, les besoins sont élevés au cours de la première moitié de l'exercice, en raison du versement des remboursements d'impôt sur le revenu des particuliers et de certains passifs, qui avaient été comptabilisés dans les résultats budgétaires des exercices précédents.

Par conséquent, avec un excédent budgétaire de 10,7 milliards de dollars et des besoins nets de 9,7 milliards au chapitre des opérations non budgétaires, il s'est dégagé des ressources financières (opérations de change exclues) de 1,0 milliard de dollars d'avril 2001 à juillet 2001, comparativement à des ressources de 3,1 milliards pour la même période l'an dernier.

Ressources financières nettes de 0,9 milliard de dollars d'avril 2001 à juillet 2001

Les opérations de change représentent toutes les opérations sur les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce compte a pour objet de favoriser l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. L'achat de dollars canadiens par des opérations de change constitue une ressource, tandis que la vente représente un

besoin. L'évolution du passif en devises, qui a pour objet de corriger le niveau des réserves canadiennes de monnaies étrangères, influe aussi sur les opérations de change. Compte tenu de tous ces facteurs, les quatre premiers mois de 2001-2002 ont été marqués par des besoins nets de 0,1 milliard de dollars, comparativement à des ressources nettes de 1,3 milliard pour la même période de l'exercice précédent.

Avec un excédent budgétaire de 10,7 milliards de dollars, des besoins nets de 9,7 milliards au chapitre des opérations non budgétaires et des besoins nets de 0,1 milliard au titre des opérations de change, les ressources financières nettes s'établissaient à 0,9 milliard de dollars pour la période d'avril 2001 à juillet 2001, comparativement à des ressources nettes de 4,4 milliards pendant la même période de l'exercice précédent.

Les emprunts nets en baisse de 10,6 milliards de dollars d'avril 2001 à juillet 2001

Malgré des ressources financières nettes de seulement 0,9 milliard de dollars au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2001-2002, le gouvernement a réduit de 10,6 milliards sa dette détenue sur les marchés au moyen d'une réduction des soldes d'encaisse. Le niveau de l'encaisse varie d'un mois à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, comme l'échéance périodique de grands titres d'emprunt, qui peuvent fluctuer sensiblement à chaque mois. À la fin de juillet 2001, l'encaisse s'établissait à 3,5 milliards de dollars, ce qui représente une réduction de 9,7 milliards depuis le 31 mars 2001.

Remarque à l'intention des lecteurs :

Les états financiers du gouvernement sont présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Ceci signifie que bien que la plupart des dépenses de fonctionnement et des recettes non fiscales soient comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées ou gagnées (même si les encaissements ou décaissements ne sont pas effectués immédiatement), les recettes fiscales sont comptabilisées uniquement au moment des encaissements, et le montant total des acquisitions d'immobilisations, par exemple l'achat d'immeubles, est traité comme une dépense au moment de l'acquisition. Dans le budget de février 1995, le gouvernement avait annoncé son intention d'adopter la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. À cette fin, il a mis en œuvre avec succès la Stratégie d'information financière (SIF), un projet pluriannuel visant à moderniser les systèmes financiers et les méthodes comptables. La SIF comporte trois composantes : la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers, l'adoption de la méthode de comptabilité d'exercice intégrale et la communication aux gestionnaires d'informations financières améliorées. Dans le budget de 2000, le gouvernement a fixé à l'exercice 2001-2002 l'échéance de mise en œuvre des deux premières composantes de la SIF.

Pour le moment, les résultats mensuels pour l'exercice 2001-2002 continueront à être présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Toutefois, les états financiers finaux et vérifiés pour l'exercice 2001-2002, qui doivent être publiés à l'automne 2002, seront présentés selon la comptabilité d'exercice intégrale. De plus, les résultats des exercices antérieurs seront présentés de nouveau selon la comptabilité d'exercice intégrale. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, consultez le document d'information *Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice intégrale dans les états financiers du gouvernement fédéral*, à l'adresse www.fin.gc.ca.

